

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 473

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 10 novembre 2013
XXV^{ème} Dimanche après la Pentecôte

Prière au Sacré-Cœur.

« Cœur-Sacré de Jésus, ayez pitié de ceux qui souffrent en cette vallée de larmes. Ils sont nombreux, les infortunés qui tournent vers Vous leurs mains suppliantes, en ces jours de détresse. Ils implorent avec confiance votre infinie miséricorde. Aidez-les, Seigneur, à porter le joug du devoir ; soutenez-les dans les luttes contre le démon, le monde et tous les ennemis de leur salut ; protégez-les à l'heure de l'épreuve. Vous avez promis que les « misérables » seraient accueillis favorablement dès qu'ils imploreraient votre assistance. Je me vois plongé dans la tristesse et dans l'angoisse : autour de moi l'orage gronde, le ciel est sombre, l'avenir incertain. Ô Cœur de Jésus, écartez les malheurs qui nous menacent, apaisez la tempête, donnez-nous la paix ici-bas qui est le gage de l'éternelle félicité ! Ainsi-soit-il » (Prière de Mgr de Ségur (1820-1881) donnée à son frère le Marquis de Ségur)

« L'orage gronde, le ciel est sombre, l'avenir incertain ! »

Chassé du monde, Dieu respecte notre volonté, sachant que toutes les barrières ayant été enlevées l'homme est devenu le propre acteur de sa détresse !... Nul besoin d'étaler les crimes, les viols, les « *incivilités* », les incendies de voitures, les cambriolages, les agressions corporelles, les trafics de stupéfiants, etc... Rien que dans notre département (Ain) le quotidien « *Le Progrès* » en fait l'inventaire tous les jours ! Alors, les esprits forts, les éternels laudateurs d'une civilisation en pleine décompositions nous disent : « *Ça s'est toujours fait, seulement on n'en parlait pas !* » Eh bien non ! Tout le monde sait que c'est faux... même si on ne veut pas en convenir ! Combien avions-nous vu de voitures incendiées il y a une dizaine d'années, dans une même nuit et dans une petite ville, comme celle d'Ambérieu (Ain) : une dizaine dans la seule nuit du 3 au 4 novembre dernier ? Combien de gamins déjà accros à la drogue y avait-il il y a une trentaine d'années ?... Combien de dégâts pudiquement appelés « *incivilités* » sur les voies ferrées d'un TER dans l'Ain ? (« *Le Progrès* » - 5 novembre) « *C'est marrant ! Ça pourrait faire dérailler un train !* » Combien ?...

« Plongé dans la tristesse et l'angoisse »

Une dépêche de l'AFP nous informe que :

« *Le mardi 15 octobre dernier, en milieu de matinée, lorsque les gendarmes de la Brigade de Pont-de-l'Arche (Eure) patrouillaient sur la commune d'Alizay, ils ont constaté un impressionnant cortège de véhicules stationnés dans une carrière sur laquelle sont installés des bâtiments de bric et de broc. Lorsqu'ils sont descendus de voiture, les militaires ont constaté qu'une centaine de personnes étaient réunies sur place, et qu'une dizaine de carcasses de moutons gisait à terre. Une trentaine d'autres bêtes s'apprêtait à subir le même sort* » (« *Le Bulletin d'André Noël* » n° 2348 – 21-27 octobre 2013)

On imagine les conditions dans lesquelles ces « *sacrifices* » ont été effectués et la souffrance des animaux égorgés sans étourdissement préalable...

Par ailleurs, à Belfort, un abattoir temporaire destiné à la même besogne pour la fête de l'Aïd, a été installé sur un parking ! Cet abattoir est l'un des 55 lieux agréés cette année par le Ministre de l'Agriculture pour répondre à la demande des musulmans durant les 3 jours au cours desquels l'abattage peut être effectué. Durant cette période, c'est 100.000 bêtes qui seront égorgées...

Or, un abattoir temporaire coûte environ 300.000 €. Normalement, cette dépense devrait être prise en charge par les associations musulmanes. En réalité, des municipalités financent de tels abattoirs... sans s'en vanter ! (« Le Bulletin d'André Noël » op.cit.) Pourtant, ce qu'il y a de pire... c'est qu'elles le font légalement nonobstant la Loi de séparation des Eglises et de l'état – datant de 1905 – conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (2011), permettant « l'exercice de **pratiques à caractère rituel relevant du libre exercice des cultes**, à condition qu'un intérêt public local, tenant notamment à la nécessité que les cultes soient exercés dans des conditions conformes aux impératifs de l'ordre public, en particulier et de la salubrité publique et de la santé publique » (« Bulletin d'André Noël - op.cit) « Impératifs de l'ordre public et de la salubrité publique » ?... Mais ils vont en trouver immédiatement : « Si nous n'avons pas la possibilité de procéder à l'abattage halal de nos moutons, nous allons devoir les égorger sur la place du village ! »

Cœur-Sacré de Jésus « apaisez la tempête » !

Les Bretons se sont réveillés ! Leur manifestation la plus spectaculaire fut la destruction des portiques mis en place pour le calcul de l'écotaxe... La plus spectaculaire, mais certainement pas la plus nécessaire... Car le mal breton est d'un bien autre ordre...il est d'ordre économique... et l'Islam n'y est pas pour rien !... Pour les musulmans, le prix des moutons sacrifiés pour l'Aïd est bien trop élevé ! Ils prétendent en effet que la demande étant beaucoup plus forte à cette époque, les éleveurs et les bouchers gonflent artificiellement leurs prix pour s'en mettre « *plein les poches* ». Aussi ils sont en train de concocter une filière parallèle en vue de centraliser la commande des moutons par les mosquées – qui pour le coup, elles aussi s'en « *mettront plein les poches* » au passage – et qui matraqueront les prix car ce serait les mosquées qui les fixeraient !

Enfin, il y a les sacro-saintes exigences écologiques qui concernent l'élevage des porcs ! Une directive européenne datant de 2001 a fixé des normes drastiques élaborées par les technocrates bruxellois. Depuis leurs bureaux feutrés, ils ont imposé, par exemple, les dimensions – au centimètre près – à respecter pour les cages des truies reproductrices... « *Les cochons sont des animaux très sociaux qui restent en groupe dans la nature. En cage, les truies s'ennuient et sont angoissées, ce qu'elles traduisent par des stéréotypies* » !... Ah bon !... Si l'angoisse des truies chagrine autant les cols blancs de Bruxelles, au point de vouloir les débarrasser de leurs stéréotypies, ce ne peut être que parce qu'ils ont passé beaucoup de temps en leur compagnie ! En tout cas, pour éviter le stress du cochon qui s'ennuie on stresse l'éleveur qui doit trouver de l'argent pour que la truie bénéficie d'une plus grande convivialité avec ses congénères... Les éleveurs, eux, avaient jusqu'au 1^{er} janvier 2013 pour se soumettre aux inepties bruxelloises. Les investissements à prévoir étant extrêmement coûteux, certains d'entre eux, faute de moyens, ont dû renoncer à leur exploitation ! Les autres galèrent ... car ils découvrent un autre souci :

« Autre cause de la crise qu'éleveurs et patrons d'abattoirs ne peuvent évoquer qu'à mots couverts pour être conforme au « politiquement correct » et éviter qu'on les taxe d'islamophobie : la pression de l'Islam dans notre pays. Cela se traduit ainsi selon un éleveur : « **les cantines des collectivités locales commandent de moins en moins de porc puisqu'elles les suppriment des menus**. Cela leur permet de refuser du « halal » sans subir les foudres des musulmans. Mais c'est nous qui en faisons les frais ». (op.cit.)

« Qui a le droit de dire que la France, dans 30 ou 40 ans, ne sera pas un pays musulman ? Qui a le droit ? Personne dans ce pays n'a le droit de nous enlever ça. Personne n'a le droit de nous nier cet espoir-là, de nous nier le droit d'espérer en une société globale fidèle à l'Islam. Personne n'a le droit, dans ce pays, de définir pour nous ce qu'est l'identité française. » (Marwan Muhammad, porte-parole du Collectif contre l'Islamophobie en France – Mosquée d'Evry - août 2012)

30 ou 40 ans : c'est demain !

Des nouvelles de M. l'abbé Nicolas Pinaud.-

Monsieur l'abbé Nicolas Pinaud a reçu sa sentence ce vendredi 8 novembre 2013.

Il est condamné et privé de ministère !

Ainsi, pour crime de lèse-majesté, Mgr Bernard Fellay vient de priver l'Eglise d'un excellent missionnaire qui a largement fait la preuve de son attachement à la doctrine catholique et de son souci des âmes.

Nous aurons évidemment l'occasion d'en reparler. Priez pour lui !